

Objet : en partenariat avec la Communauté d'Agglomération de Cap Atlantique, bénéficiez gratuitement du dispositif d'économies d'énergie Voltalis et agissez pour la transition écologique du territoire.

Madame, Monsieur,

La transition écologique nécessite la mobilisation de chacun d'entre nous. La Communauté d'Agglomération de Cap Atlantique a ainsi élaboré son Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) destiné à mettre en œuvre des actions concrètes pour réduire les consommations énergétiques et les émissions de CO₂ du territoire, mais aussi pour y favoriser le développement des énergies renouvelables.

Dans ce cadre, Cap Atlantique soutient l'initiative de Voltalis qui vous propose de vous doter **gratuitement d'un dispositif d'économies d'énergie écocitoyen**, pour consommer moins et mieux.

En quoi consiste ce dispositif ?

Vos radiateurs électriques sont équipés d'un petit boîtier connecté qui les rend intelligents et programmables, pour une régulation plus efficace de votre chauffage et des économies à la clé.

Par ailleurs, ce dispositif contribue à la sécurité de l'alimentation électrique de tous les Français et à la réduction des émissions de CO₂. En effet, lorsque le système électrique en a besoin, notamment lors des pics de consommation hivernaux, le dispositif Voltalis peut moduler la consommation des appareils de chauffage équipés, tout en préservant le confort des occupants.

Réalisées simultanément sur des centaines de milliers de logements, ces actions stabilisent le réseau électrique aux bons moments, ce qui réduit les risques de *blackout* et évite de lancer des centrales thermiques au gaz, au fioul ou au charbon fortement émettrices de gaz à effet de serre.

Quels sont ses avantages ?

- Jusqu'à 15% d'économies d'énergie par an, sans changer vos radiateurs, ni de fournisseur d'électricité,
- Un espace personnel intuitif pour suivre votre consommation électrique et programmer votre chauffage selon vos besoins,
- Une contribution active à la sécurité du réseau électrique et à la réduction des émissions de CO₂ (jusqu'à 70% en moins),
- Un dispositif gratuit, sans frais d'installation, ni abonnement.



Des conseillers Voltalis viendront très bientôt à votre rencontre pour répondre à toutes vos questions et vous proposer un rendez-vous d'installation de cette solution écologique et solidaire.

En espérant que vous répondrez positivement à cette démarche utile à vous et à notre territoire, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de notre considération distinguée.

Nicolas CRIAUD
Le Président de Cap Atlantique

